



L'ONF en bref

Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'ONF gère 190 000 ha de forêts domaniales et communales, soit près de la moitié de la surface forestière du département. Chaque année, environ 120 000 m³ de bois majoritairement résineux, sont mobilisés au profit des filières de transformation locales et régionales.

Contrôle de la circulation des VTT en forêt hors des routes et des sentiers balisés

L'Office National des Forêts agit pour l'accueil du public en forêt, et contribue au développement de l'offre de loisirs nature dans les Alpes de Haute-Provence. Dans ce cadre, l'ONF veille au respect des milieux naturels et à la conciliation des différents usages.

L'ONF souhaite rappeler que la circulation des véhicules terrestres est interdite dans les bois et forêts en dehors des routes et chemins ouverts à la circulation. Dans le cas particulier des VTT, la circulation est autorisée sur les routes forestières (ouvertes ou non à la circulation) et sur les sentiers balisés. Le parcours en VTT de sentiers non balisés, de pistes d'exploitation ou de zones naturelles est donc interdit.

Or, l'ONF constate actuellement dans le département un développement de la pratique du VTT en dehors des routes et des sentiers balisés. Cette situation pose des problèmes de sécurité et de protection des milieux.

Par conséquent, l'ONF va procéder prochainement, dans les forêts domaniales, à des tournées de surveillance ciblées sur cette problématique.

Les contrevenants sont susceptibles d'être verbalisés et s'exposent à des amendes d'un montant minimum de 135 € (contravention de 4^{ème} classe).